

Namur-Saint-Servais, le 9 juillet 2026

Nos réf :

2026/NGR/ebo/06/29

Gestionnaire du dossier :

Cellule Aide et Prévention

Tel. direct 081 56 40 45

social@logenam.be

**AUX LOCATAIRES DES
RESIDENCES HORTENSIA ET
PRIMEVERE**

Objet : Début des travaux de rénovation

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que les travaux prévus dans le cadre du plan de rénovation de votre résidence débuteront à partir du 17 août 2026.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Dherte, l'auteur de projet qui suit les travaux est le bureau Modello.

Vous avez probablement déjà constaté l'installation des cabines de chantier devant la Résidence Primevère. Il s'agit des premiers préparatifs en vue du démarrage du chantier.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à au moins deux ans.

Pour rappel, les travaux s'inscrivent dans le cadre du plan de rénovation soutenu par la Région wallonne et la SWL. Les moyens financiers permettent de procéder à la rénovation des résidences Hortensia et Primevère.

Afin de vous présenter le déroulement du chantier, les différentes phases des travaux ainsi que les consignes à respecter durant cette période, nous vous invitons à une **séance d'information** qui se tiendra le **mardi 25 août 2026 à 17 h 30** à la **Salle 3X20 – Résidence Primevère**.

Les principaux travaux prévus sont les suivants :

- Isolation des façades par l'extérieur ;
- Réfection des toitures avec mise en place d'une isolation ;
- Remplacement des radiateurs, des conduites de chauffage et des alimentations en eau ;
- Création d'espaces de rangement sur les balcons ;
- Remplacement des garde-corps ;
- Installation d'un système de ventilation dans chaque logement ;
- Réalisation de faux plafonds dans les séjours, les cuisines (sur une longueur d'un mètre) ainsi que dans les halls ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment Hortensia par une pompe à chaleur ;
- Désamiantage des sous-sols.

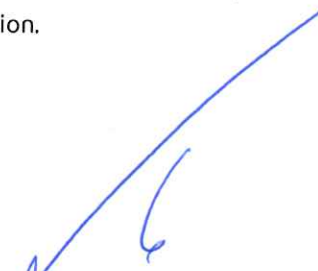
Afin de permettre la bonne exécution des travaux, il sera indispensable que les entreprises puissent accéder aux logements aux dates qui seront communiquées.

Dans les prochaines semaines, nous prendrons contact avec vous afin de planifier les premières visites des logements.

Dans le cadre des opérations de désamiantage des sous-sols, certaines caves devront être entièrement vidées. Nous demandons à tous les locataires de veiller à ce que leur cave soit accessible et rangée.

Nous sommes conscients que ces travaux occasionneront certaines contraintes et vous remercions d'avance pour votre collaboration. Ces rénovations permettront d'améliorer la qualité des logements.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.



Nicolas GROMMERSCH

Directeur-gérant Adjoint